

Protection des Chouettes hulottes, *Strix aluco*, dans le canton du Jura

Michel Juillard

Constatation

La population jurassienne de la Chouette hulotte a considérablement diminué depuis une dizaine d'années. Il y a de moins en moins de mâles chanteurs et de nidifications enregistrées.



Chouette hulotte adulte en phase rousse.

Quelques raisons évoquées

En forêt, et notamment suite à l'ouragan Lothar, il n'y a plus beaucoup de cavités naturelles adéquates dans des arbres de grandes dimensions. De plus, on constate un appauvrissement de l'offre en nourriture (micromammifères, batraciens et oiseaux). Le tassement des sols forestiers, la présence de bois et de branchages au sol ou encore le développement de végétation (par ex. ronces) ne favorisent pas la capture des proies pour une espèce qui chasse au sol. La mortalité liée aux trafics routier et ferroviaire n'est pas non plus négligeable.



Présence de branchages après une coupe de bois.

Moyens d'action:

Pour pallier au manque de cavités naturelles, la pose de nichoirs dans différentes forêts propices permet d'espérer un renforcement des effectifs par dissémination des jeunes aux alentours immédiats des sites de nidification, puis ailleurs dans la région, sachant que la Hulotte est une espèce relativement sédentaire.

Construction des nichoirs

Ils ont été construits par l'entreprise Ballmer et Gillioz, de Courgenay, sur la base de plans établis par Michel Juillard.

Pose des nichoirs

Elle a été réalisée en février par un groupe de forestiers et Michel Juillard. Chaque nichoir a été localisé à l'aide d'un GPS.



Transport des nichoirs sur place.



Pose d'un nichoir à l'aide d'une corde.

Suivi des nichoirs et de la population des Hulottes

Tout est organisé par ENV en collaboration avec Michel Juillard.



Les nichoirs sont contrôlés en mai.



L'échelle est sécurisée.



Le contrôle peut s'effectuer.

Calendrier

La construction et la pose des premiers nichoirs ont été réalisées en février, car la nidification débute fin mars et se termine fin juin. Dans notre région, les jeunes sont observables entre le 1^{er} et le 15 mai de chaque année.

Nombre des nichoirs posés

En 2010, année internationale de la biodiversité, 20 nichoirs ont été posés au printemps. L'objectif est d'atteindre les 50 cavités installées en fin d'année. Ce nombre pourrait devenir un objectif annuel, mais il faut investir en matériel et en temps de travail.

Résultats 2010

Trois nichoirs sont occupés début mai : un par un couple de Mésanges charbonnières et les deux autres par un couple des Chouettes hulottes. Un des couple élève 6 jeunes, ce qui est exceptionnel et l'autre 3 jeunes.

Coût des investissements

Un montant de CHF 7'500.00 par année paraît raisonnable (CHF 150.00 par nichoir).

Financement

Un cofinancement Etat - Fondation suisse pour les rapaces (FSR) est défini en 2010, pour lancer le projet. Par la suite, l'Etat, les communes ou d'autres partenaires financiers pourraient être sollicités.

Développement du projet

Il pourrait s'élargir à d'autres espèces de rapaces nocturnes (Chouette effraie, Chouette de Tengmalm, Hibou moyen-duc), en fonction de l'intérêt et surtout du financement consenti par les participants.

Michel Juillard, le 12 mai 2010